

Lac
de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS

CASTERA-VERDUZAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 6

Chers Amis Castérois,

Ce nouveau bulletin municipal vous parvient alors que commence un été dont nous souhaitons tous, après les pluies diluviennes de Pentecôte, qu'il nous apporte un soleil favorable à la saison touristique de notre village.

J'ai souhaité dans ce propos introductif évoquer plus précisément le problème des travaux dans notre village, ceux que nous venons de terminer, mais aussi ceux qui sont en cours actuellement et enfin les projets qui sont étudiés et que nous souhaitons voir se réaliser le plus vite possible.

Un des soucis du Conseil Municipal, après plusieurs années de sécheresse et au moment où le succès de notre nouveau camping dû à sa qualité et à sa situation au bord du lac mais aussi à la compétence et au dynamisme de son gérant nous font prévoir une occupation presque à 100 % en juillet et août, a été d'assurer rapidement la ressource en eau nécessaire pour faire face à la demande. Les travaux du nouveau forage, qui nous libèrent définitivement de la pollution de la Baise, nous garantissent une production de 1 200 m³ par jour. Les travaux de canalisation pour l'alimentation de nos châteaux d'eau nous permettent de les distribuer en cas de besoin. C'est un sérieux problème résolu pour CASTERA au moment où se manifeste dans toutes les instances responsables l'inquiétude pour l'avenir de l'alimentation des français en eau.

Les travaux d'aménagement de la Place du Foirail sont presque terminés. Ils ont bénéficié d'un financement préférentiel dans le cadre de l'OPAH pour l'équipement d'espaces publics. Cette place va maintenant lier plus intimement encore le lotissement du bâtiment au reste de notre village.

Le terrain de football et son terrain annexe nous ont fait découvrir la qualité et les dimensions de l'espace sportif que nous aménageons aux côtés de notre école à laquelle il offrira des activités nouvelles pour nos enfants. Il offrira bien sûr aussi à toute la partie de notre jeunesse castéroise qui a choisi le football pour s'exprimer le dimanche, la possibilité de le faire.

D'autres travaux, ceux de l'entretien de notre voirie communale font eux aussi comme chaque année l'objet d'un programme de l'ordre de 300 000 F.

Mais la vie d'un village c'est aussi pour son Conseil Municipal, la nécessité de concevoir et d'étudier les projets que nécessite son avenir. Certains nous sont imposés par ce que sont les responsabilités de la collectivité communale dans l'organisation du service public. Ainsi en est-il de l'agrandissement des locaux de notre école maternelle qui compte aujourd'hui 50 enfants et de l'amélioration de notre cantine. Celle-ci doit être repensée en fonction de notre nouvelle population scolaire, mais aussi compte-tenu des réglementations qui régissent leur fonctionnement et à l'application desquelles elle n'est plus adaptée. D'autres projets correspondent à des demandes légitimes de nos concitoyens et de nos associations : Foyer Rural, Club de Basket, club de Football, Club du 3ème âge etc... Je dis demandes légitimes car ils s'investissent dans la vie du village et il est normal qu'ils nous demandent les moyens de le faire. Pour ces projets, à la demande des commissions concernées, des études techniques ont été demandées. Elles feront l'objet d'un examen approfondi du Conseil Municipal. Bien entendu, tout au long de la réflexion des élus sur ces projets, l'impératif souci des incidences financières devra sans arrêt être présent et les limites du possible et du raisonnable ne devront à aucun moment être oubliées. Ce souci sera l'élément qui nous guidera dans la programmation du calendrier de leur réalisation. Des priorités seront à définir. C'est toujours difficile, mais hélas indispensable. Toutefois, et parce qu'il n'y a pas d'avenir dynamique sans projets qui le prévoient et le préparent et parce que nous voulons prévoir et préparer nous les étudierons avec enthousiasme, persuadés que c'est ce que vous souhaitez pour les castérois de demain dont certains seront nos enfants et nos petits enfants.

**LE MAIRE,
A. GARCIA.**

BUDGET PRIMITIF 1992

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

| RECETTES | | DEPENSES | |
|----------|-----------------------|-------------------------|----|
| 82 | 36 142 | <u>PRELEVEMENT</u> | 83 |
| | | 506 145 | |
| | <u>IMPOTS LOCAUX</u> | 30 311 | 82 |
| | | 608 855 | 67 |
| 77 | 1 791 618 | 112 500 | 66 |
| | | 256 849 | 65 |
| | | 307 127 | 64 |
| 75 | 55 800 | 319 500 | 63 |
| | | 51 650 | 62 |
| | <u>DOTATIONS ETAT</u> | <u>PERSONNEL &</u> | |
| | | <u>CHARGES SOCIALES</u> | |
| 74 | 1 255 307 | 1 429 730 | 61 |
| 73 | | | |
| 72 | 141 300 | | |
| 71 | | | |
| 70 | 726 000 | <u>DENREES &</u> | 60 |
| | | <u>FOURNITURES</u> | |
| | | 383 500 | |

| RECETTES | | DEPENSES | |
|----------|--------------------|-----------------------|--|
| | <u>EXCEDENT</u> | | |
| | <u>REPORTE</u> | <u>REMBOURSEMENTS</u> | |
| | 70 000 | <u>EMPRUNTS</u> | |
| | | 415 569 | |
| | <u>PRELEVEMENT</u> | | |
| | 506 145 | <u>TRAVAUX</u> | |
| | | 129 000 | |
| | <u>SUBVENTIONS</u> | <u>VOIRIE</u> | |
| | 30 000 | 380 000 | |
| | <u>T.V.A</u> | | |
| | 393 425 | 15 358 | |
| | | <u>MATERIEL</u> | |
| | | 59 643 | |

" 4.006.167 "

" 999 570 "

BUDGET PRIMITIF 1992

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Chapitres | libellés | Votes |
|-----------|--|------------------|
| | Dépenses de fonctionnement..... | 4 006 167 |
| 60 | Denrées et fournitures | 383 500 |
| 61 | Frais de Personnel | 1 429 730 |
| 62 | Impôts et taxes | 51 650 |
| 63 | Travaux et Services Extérieurs | 319 500 |
| 64 | Participations et contingents | 307 127 |
| 65 | Allocations - subventions | 256 849 |
| 66 | Frais de gestion générale | 112 500 |
| 67 | Frais financiers | 608 855 |
| 82 | Charges antérieures | 30 311 |
| 83 | Prélèv. pour dépenses investissement | 506 145 |
| | Recettes de fonctionnement..... | 4 006 167 |
| 70 | Produits de l'exploitation | 726 000 |
| 71 | Produits domaniaux | 50 000 |
| 72 | Produits financiers | 2 800 |
| 73 | Recouvrements - subventions | 88 500 |
| 74 | Dotations versées par l'Etat | 1 255 307 |
| 75 | Impôts indirects | 55 800 |
| 77 | Contributions directes | 1 791 618 |
| 82 | Produits antérieurs | 36 142 |

SECTIONS D'INVESTISSEMENT

| Chapitres | libellés | Votes |
|-----------|---------------------------------------|----------------|
| | Dépenses d'investissement..... | 999 570 |
| 16 | Remboursements d'emprunts | 415 569 |
| 214 | Acquisition matériel | 59 643 |
| 232 | Travaux bâtiments | 129 000 |
| 233 | Travaux voirie et réseaux | 380 000 |
| 26 | Acquisitions et titres divers | 15 358 |
| | Recettes d'investissement..... | 999 570 |
| 06 | Excédent d'investissement reporté | 70 000 |
| 10 | Subventions d'équipement | 30 000 |
| 11 | Prélèvement | 506 145 |
| 1421 | TVA | 393 425 |

BUDGET PRIMITIF DE L'ETABLISSEMENT THERMAL

FONCTIONNEMENT

| Chapitre | libellés | Votes |
|----------|--|----------------|
| | Dépenses de fonctionnement..... | 257 129 |
| 60 | Denrées et fournitures | 9 800 |
| 61 | Frais de personnel | 88 000 |
| 62 | Impôts et taxes | 10 000 |
| 63 | Travaux et services extérieurs | 44 200 |
| 64 | Participations et contingent | 24 000 |
| 66 | Frais de gestion générale | 4 000 |
| 67 | frais financiers | 29 371 |
| 82 | Charges antérieures | 6 272 |
| 83 | Prélèvement pour dépenses d'investissement | 41 486 |
| | Recettes de fotionnement..... | 257 129 |
| 70 | Produits de l'exploitation | 247 929 |
| 71 | Produits domaniaux | 7 200 |
| 73 | Recouvrements divers | 2 000 |

INVESTISSEMENT

| | | |
|------|--|---------------|
| | Dépenses d'investissement..... | 42 585 |
| 06 | Déficit d'investissement | 2 850 |
| 16 | Remboursements d'emprunts | 39 735 |
| | Recettes d'investissement..... | 42 585 |
| 11 | Prélèvement sur recettes de fonctionnement | 41 486 |
| 1421 | T.V.A. | 1099 |

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 5 Décembre 1991 - Abs. M. LAGARDE -

* Vote du Budget Supplémentaire :

- budget commune : pour 10 - Contre 4
- Service des eaux : pour 10 - contre 4

* Terrain Georges PERNE (situé à Bissins)

- proposition de vente par le propriétaire à 40 F m²
- décision du conseil : proposition à 18 F: m²

* Terrain CASALE (Casino)

- proposition de vente par Maître LAPONTARIQUE à 300 000 F (acquis pour 160 000 F)
- décision du Conseil : 180 000 F avec une marge jusqu'à 200 000 F.

* terrain de football

- montant des travaux : drainage - terrassement - busage - fossé - engazonnement : 343 390 F TTC
- demande de subvention DGE 2è part

* busage VC 7 (entre garage et M. Nicolau rue des Ecoles)

- travaux s'élevant à 35 164 F TTC - accord à l'unanimité

* travaux alimentation en eau potable

Après les décisions de la commission d'appel d'offres les travaux sont répartis :

- . Entreprise LACOMME - canalisations : 237 238,90 F
- . Entreprise SANTIN-FEDRIGO - pompage : 170 309,60 F

* Eclairage public (rue principale - place Ancien Foirail - centre commercial)

- montant des travaux : 61 000 HT
- approuvé par le Conseil à l'unanimité
- réalisation : syndicat départemental d'électrification
- demande de subvention auprès du Conseil Général

* Aire de Repos CD 930 (Carrière Coulon)

- prévision d'aménagement de cette aire par le Conseil Général
- l'aménagement d'un point d'eau sera à la charge de la commune (frais de fonctionnement) - accord à l'unanimité

* Contrat de location Camping

- baisse de l'annuité demandée : 30 000 F au lieu de 40 000 F (dûe aux mauvaises conditions d'exploitation de cette 1ère année) accord à l'unanimité

* Surveillance cantine scolaire

- suite à la mise en place d'un deuxième service de cantine, nécessité d'indemniser un enseignant supplémentaire - accord à l'unanimité

* Acquisition d'une nouvelle photocopieuse

- Après consultation de plusieurs devis, l'appareil retenu à l'unanimité est du type CANON NP 2020

* Régime Indemnitaire - Institution à compter du 1/01/92
- indemnité forfaitaire au personnel de catégorie B (Secrétariat de Mairie)
- forfait d'heures suppl. dans la limite de 1 h par jour ouvrable et par agent de catégorie C
- enveloppe complémentaire de crédit aux bénéficiaires d'indemnités pour travaux supplémentaires 1 h par jour et par agent
- une prise de service et de rendement à 3 % pour les agents techniques ainsi qu'une indemnité de travaux au taux de 15% du salaire brut moyen.

* Perception de Valence-sur-Baise
- Rattachement à compter du 1.01/92

* Recrutement d'un C.E.S.
- Michel TRUILHE qui est R.M.I

REUNION DU 8 AVRIL 1992 - Abs. excusé : M. RAMOUNEDA - M. BASTITA a donné procuration à M. DE PRADA

* Vote du Compte-Administratif 1991 (présenté par M. ESPIET)

- C.A. Commune : pour 9 - contre 4
- C.A. service des eaux : pour 9 - abstention : 4
- C.A. CCAS : pour 2 - abstention 1
- C.A. Etablissement Thermal : pour 9 - abstention 4

* Fixation des tarifs :

. Service des eaux :

- location compteur : 45 - 1ère tranche 30 m³ : 4,40 F - 2ème tranche (au-delà de 30 m³) 2,70 F/m³
vote : pour 10 - contre 4

. Cantine scolaire :

- 10 F/enfant - 20 F/adulte - 32 F/repas exceptionnel
Une plus grande variété des repas est demandée par l'Association de Parents d'Elèves
vote : pour 14

. Camping des Thermes (Réservé aux curistes)

- 7 F/jour et par personne
- 3,50 F/jour par enfant
- 3,50 F/jour par emplacement
- 6 F/jour par branchement électrique

vote : pour 14

. Lac de Loisirs

- entrées : 11 F/adulte - carte d'abonnement : 100 F
- 6 F/enfant - carte d'abonnement : 60 F
- voile - pédalos : 40 F/heure - 25 F/½h
- carte voile : 150 F/mois
- buvette : Bouteille - floc - pression : 8 F
vin : 9 F - tropico : 6 F. - Pop corn : 6 F - eau de source : 5F
sandwich : 8 F - chips : 6 F - glace à l'eau : 3,50 F - Max : 5 F
cornette : 8 F. - Magnifico : 10 F

vote : pour 14

* Vote du Budget Primitif 1992

- budget commune : pour 10 - contre 4
- budget service des eaux : pour 10 - contre 4
- budget C.C.A.S. : pour 2 - contre 1
- budget Etablissement Thermal : pour 10 - contre : 4

* D.G.E. :

- proposition de D.G.E. 1ère part ou 2ème part
- vote : 14 pour maintien D.G.E. 2ème part

* SICTOM :

- Avis favorable pour l'adhésion des communes de SEAILLES et TUDELLE

* A.S.S.E.D.I.C.

- affiliation de la commune pour le personnel non titulaire
- vote : favorable à l'unanimité

* Disolution du Syndicat de Ramassage scolaire d'AUCH

- favorable à l'unanimité

* Voirie camping

- A la demande du gérant les voies intérieures seront refaites par moitié.
- favorable à l'unanimité

* Création d'un poste d'agent d'entretien qualifié

- nécessaire pour l'avancement d'un agent dans le grade
- suppression de l'ancien poste d'agent d'entretien
- Accord favorable à l'unanimité

* Alimentation en eau potable - 4ème tranche (renforcement)

- nécessité de rajouter 2 075 F. TTC pour poursuivre les travaux
- Accord à l'unanimité

* Drainage du terrain de foot :

- nécessité de pratiquer ce drainage
- Accord favorable

Programme de voirie

devis estimatif.

| n° des voies et emplacements | Point à Temps | | | | Curage Posé m | Busage m | Coût |
|--|---------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------|------------|
| | Aire en m² | Renforcement m² | Revêtement m² | préparation m² | | | |
| vc1 Gantine de la RD 150 à l'entrée du Pohis. | 618 | | 618 | 618 | | | 9888,00 |
| vc7 hermain Roof du Pohis. à l'entrée du terrain | 405 | 405 | 405 | | 270 | | 13297,50 |
| vc7 du garage à la maison Nicolau. | 150 | 150 | 150 | | | 50 | 31775,00 |
| vc3 de Pa. l'imite de Beaucaire à RD 930 | 5653 | | | | | | *145950,00 |
| CR du Comté du CRU7 à l'église de Verduzan | | | | | | | 6500,00 |
| vc11 allée de Baquemonte | 663 | | 663 | 663 | 200 | | 11908,00 |
| vc2 Caramie côté château d'eau | | | | | | | |
| vc hamreau Caramie côté DanFlous | | | | | | | |
| vc5 de Jouétard | | | | | | | |
| vc6 Doné après Jouétard | | | | | | | |
| vc9 au "Guil" | | | | | | | |
| Diverses voies etrues | | | | | | | |
| | | | | | 500 | | 11000,00 |
| | | | | | | | 18800,00 |

* Prise en charge de l'empierrement par l'entreprise DuFilloh.

T R A V A U X

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les travaux ont consisté à alimenter directement le chateau d'eau du "Caramic" 2 600 m de tuyaux PVC O 90 ont été placés (voir plan ci-joint). Cette installation permet de soulager le chateau d'eau de "Bidet", les deux stations fonctionnant indépendamment.

LE TERRAIN DE SPORT

Il se situe en prolongement du groupe scolaire et forme avec la salle de sports et le terrain de tennis un ensemble sportif agréable et varié. Les travaux sont maintenant achevés : terrassement, drainage et engazonnement.

LA PLACE DU FOIRAIL

L'aménagement de cet espace est en voie de réalisation.

S I C T O M

Comme chaque année, trois containers supplémentaires seront achetés pour remplacer les "cages à ordures".

Du 1er juin jusqu'au 30 septembre le ramassage des ordures dans le village se fera trois par semaine :

- lundi à 7 heures
- mercredi à 5 heures 15
- Vendredi à 6 h 15

A la campagne, le ramassage se fera comme auparavant.

REORGANISATION FONCIERE DE CASTERA-VERDUZAN

L'enquête sur les droits des propriétaires s'est terminée le 2 mai 1992. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées ou qui nous ont retourné leurs bulletins individuels.

Cette enquête faisait suite à toute une série de réunions préparatoires en mairie et sur le terrain auxquelles vous avez été nombreux à participer.

Les bulletins individuels ayant été exploités, les réunions de travail de la sous-commission vont reprendre afin d'étudier un avant projet d'échange.

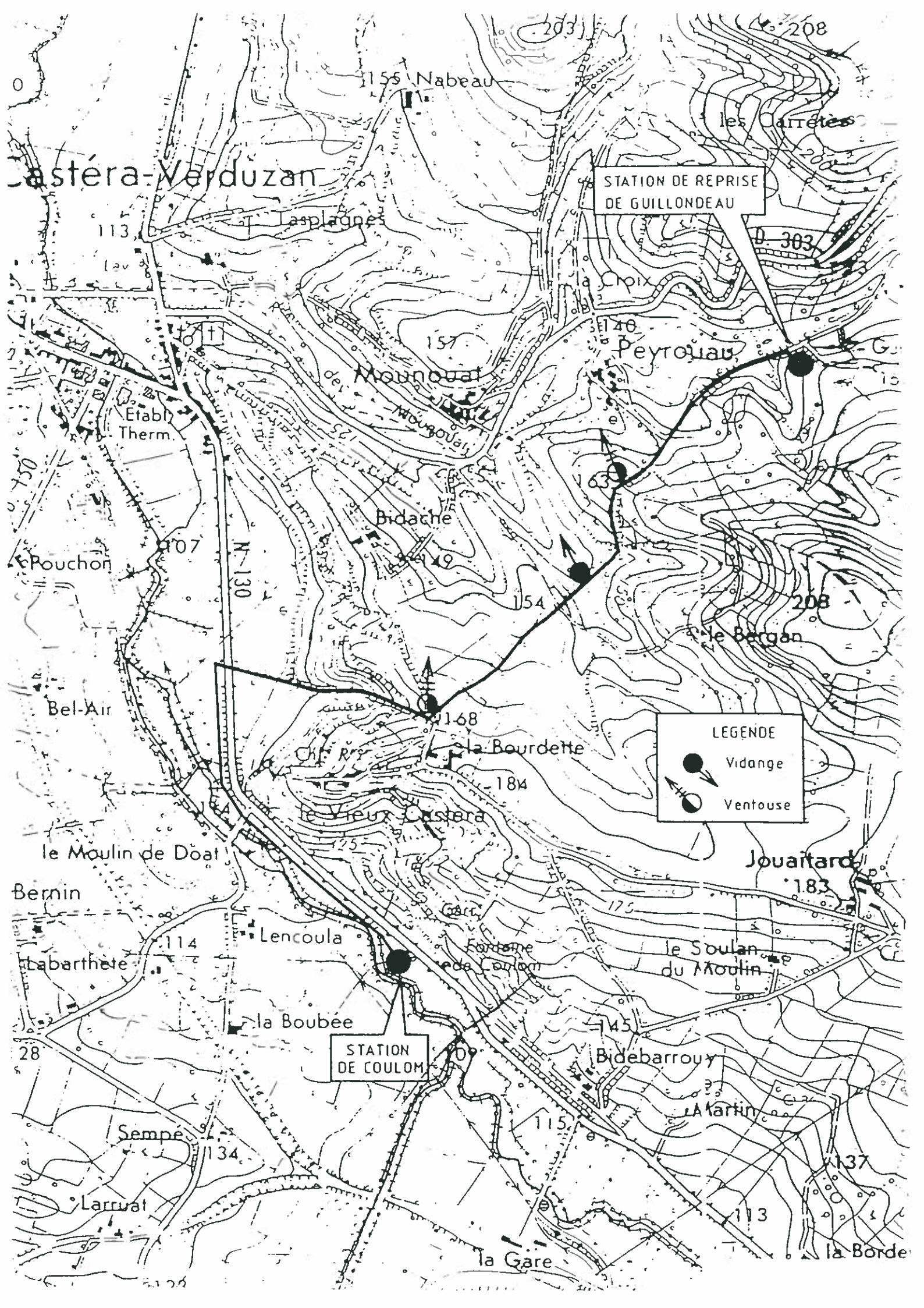
Tous les propriétaires et exploitants seront invités à y participer activement.

Le calendrier de ces réunions vous sera communiqué très bientôt.

BASE DE LOISIRS

La terrasse est terminée suite à une corvée.

Un ponton en béton a été construit après avoir vidé le lac.





Castéra-Verduzan

STATION DE REPRISE DE GUILLONDEAU

STATION DE COULOM

LEGENDE

-  Vidange
-  Ventouse

La saison d'été au CINEMA des THERMES

Durant les deux mois de juillet et août il y aura deux séances par semaine le jeudi soir et le dimanche ou lundi soir.

Au programme de l'été un rythme de deux grandes reprises et un nouveau film.

Parmi les reprises :

HOT SHOTS, TOUS LES MATINS DU MONDE, THE WALL, HISTOIRE DES PINK FLOYD, TERMINATOR 2, LUCKY LUKE, CROC BLANC, HOOK...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DE CASTERA- VERDUZAN

JUIN

SAMEDI 20: Fête de la musique, Feu et soirée de la Saint-Jean
SAMEDI 27: Courses hippiques à Baron
LUNDI 22 au VENDREDI 26 : Stage d'initiation à la voile
LUNDI 29 au VENDREDI 03 : Stage d'initiation à la voile

JUILLET

SAMEDI 04: Banquet de la Société de chasse
DIMANCHE 05: Courses hippiques à Baron
LUNDI 06: Courses hippiques à Baron
SAMEDI 11 au MARDI 14: FESTIVAL DE THEATRE
VENDREDI 17: Concours de pétanque au Parc Lannelongue (en soirée)
Jeux de société
MARDI 28: Courses hippiques à Baron

AOUT

DIMANCHE 02: Concours de pétanque au Parc Lannelongue
LUNDI 03 au VENDREDI 07: Stage d'initiation à la voile
SAMEDI 08: Soirée folklorique Péruvienne
DIMANCHE 09 : 13 ème FOIRE A LA BROCANTE (*entrée libre*)
Kermesse des Aînés
MARDI 11: Jeux de société
MERCREDI 12: Théâtre avec les BALADINS EN AGENAIS dans
"LES FOURBERIES DE SCAPIN" Parc Lannelongue
LUNDI 17: Courses hippiques à Baron
SAMEDI 22 AU MARDI 25: FETE LOCALE
LUNDI 24: Courses hippiques à Baron
MARDI 25: Courses hippiques à Baron
VENDREDI 28: Concours de pétanque au Parc Lannelongue (en soirée)

SEPTEMBRE

VENDREDI 04 au DIMANCHE 06: BASKET Tournoi des Thermes.
DIMANCHE 06: Concours de Pétanque

OCTOBRE MARDI 06 : Loto des commerçants

NOVEMBRE SAMEDI 07: Soirée de gala des commerçants artisans

DECEMBRE DU 22 au 31: Dizaine commerciale sur le thème de l'Art

FOYER DES JEUNES

"SACREE NUIT"... pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

Il fallait y croire et toute l'équipe a eu le courage de se remettre en question. En effet, le Bal "du demi-siècle" il fallait trouver une nouvelle idée, une formule originale. Nos motivations et les efforts de tous furent largement récompensés. 480 personnes purent apprécier dès l'entrée le PIN'S offert par l'Association des Commerçants et tomber sous le charme d'une salle admirablement décorée.

La soirée débutait par un "apéro-fontaine" qui créa aussitôt une ambiance sympathique ! Il manquait un peu de punch, mais c'est noté pour l'année prochaine ! Une fois le public installé par de charmantes hotesses, le spectacle pouvait débiter et c'est l'orchestre de Michel DE SARLY qui donnait le ton. Les "mini-spectacles" préparés par certaines associations castéroises (le Comité local de la Croix-Rouge, Musicoli, l'Association des Commerçants, le Club du 3ème Age, la "gym" adulte, l'atelier théâtre et les pompiers) furent applaudis par un formidable public. Merci à toutes ces associations mais n'oublions surtout par la Société de Gymnastique d'AUCH dont la réputation n'est plus à faire, qui nous a offert des numéros féériques. BRAVO à tous petits et grands ! Merci au nombreux public castérois qui a su créer une ambiance formidable et à l'année prochaine.

CASTERA-THEATRAL : les 11,12,13 et 14 juillet, 4 jours qui doivent rester inoubliables et nous comptons sur vous tous pour réaliser ce pari !

De la qualité, de la convivialité, de la joie, de l'originalité, du spectacle de haut niveau, de l'ambiance, nous travaillons dur pour animer notre village durant ces 4 jours.

Programme et lieux des spectacles :

11 juillet : 19 h : concert jazz - parc Lannelongue

21 h : "Les Explorateurs" - salle omnisport

22 h 30 : "Lazzi-Théâtre" (Toulouse) - parc Lannelongue

12 juillet : 11 h : Réception officielle - Salle de la Mairie

 Passe-rue avec "Big-Bang de Fleurance" dans le village

16 à 18 h : Boîte à jouer (T.A. de CONDOM) - Base de Loisirs

19 h : concert jazz de Fleurance - Parc Lannelongue

21 h 30 : "AGORA" (LAVAU) - Parc Lannelongue

23 h : "LEZARD BLEU" (FOIX) - Salle omnisports

13 juillet : 11 h : "Big-Bang jazz" de Fleurance - passe-rues village

18 h : "ALFRED" (clowns de Toulouse) - salle de la Mairie

19 h : Concert "Big-Bang" - Parc Lannelongue

22 h 30 : Soirée CAFE-THEATRE - Salle omnisports

Minuit : Animation musicale - jazz - buffet - salle omnisports

14 juillet : Animation du village toute la journée avec la Troupe du Roseau de TOULOUSE, spécialiste de l'animation de rues (village, base de loisirs, parc Lannelongue).

En soirée : Buffet campagnard, bal, feu d'artifice sur le lac (nouveau association avec les Sociétés Castéroises).

Outre toutes ces manifestations présentées, le samedi 8 août au Parc Lannelongue, nous vous présenterons "Los Cholos", groupe folklorique dans la plus pure tradition péruvienne et le mercredi 12 août au parc Lannelongue, les BALADINS en AGENAIS joueront "LES FOURBERIES DE SCAPIN".

Durant tout l'été, Marie-Pierre et Vincent vous accueilleront dans le parc à leur buvette avec toujours autant de sympathie.

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS

ASSOCIEE A MUSICOLI et LA CROIX-ROUGE

Vous présente le 20 JUIN PROCHAIN la célébration de la SAINT-JEAN etsa traditionnelle
fin de soirée autour du FEU

La journée sera animée cette année par un jazz-band.

15 heures : mini-kermesse CROIX-ROUGE et son gouter offert pour tous

16 heures : spectacle MUSICOLI en plein air au Parc Lannelongue

18 h 30 : fin du programme MUSICOLI

19 h 30 : passation de pouvoirs et couronne du précédent roi de la SAINT-JEAN au
nouvel élu.

Défilé avec calèche au son du jazz-band

Apéritif promenade de l'Auloue (ancienne route neuve) suivi de son repas dansant autour
du feu avec le JAZZ-BAND

Prix du repas : 55 F. - Réservation chez les commerçants.

Programme d'animations par l'Association

Mardi 11 août : Jeux de société au camping du Lac à 21 h

Mardi 6 octobre : Loto des Commerçants

Samedi 7 novembre : Soirée de Gala des commerçants et artisans

Du 22 au 31 décembre : Dizaine commerciale sur le thème de l'ART.

A tous merci de nous permettre de faire vivre le commerce local - Venez nombreux !

L'Association des commerçants et Artisans se réjouit d'accueillir :

- Yves LE GUELLEC avec son Musée et son Centre d'Art Contemporain

- Paul GEE, plombier à la CLAVERIE

L'ÉCOLE

Cette année l'école a réalisé plusieurs projets :

- La Maternelle a participé à une opération "Sécurité à la Maison" orchestrée par la M.A.I.F.

- Les C.M.A. sous la houlette d'Arlette BOUET fêteront la commémoration du bicentenaire de la République. Ce travail d'écriture d'un livre et de mise en scène trouvera son aboutissement le **19 juin** au cours d'un grandiose "Son et Lumière" au Stade de CONDOM.

Les enfants vous invitent à venir les encourager et à acheter leur livre.

- les deux écoles participent au fleurissement du village en réalisant deux massifs entre l'Ecole et la Salle de sports.

- La fête de l'Ecole aura lieu cette année le **dimanche 5 juillet**. Après un petit spectacle tout le monde pourra s'amuser aux jeux de la kermesse dans le parc Lannelongue.

ASSOCIATION de PARENTS d'ÉLÈVES C A S T E R A - V E R D U Z A N

Cette année les délégués de parents d'élèves se sont associés, sous l'égide de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, F.C.P.E.. Ainsi, s'est créée à CASTERA-VERDUZAN une nouvelle association qui a pour principale vocation: "l'harmonie des liens, famille = école".

Cette Association composée de : A. SIMONET, G. FEVRE, S. GEFFLAUT, J. BARRERE, C. GRASSET, S. VOTANO, C. LADOIS, P. AGRAS, M.H. BERGAMO, L. ALMECIJA, P. LAPART, P. GRUX, a d'ores et déjà fait preuve d'utilité et oeuvre sur un projet, en bonne voie de réalisation : un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (garderie du matin et soir), ce centre fonctionnera dès septembre.

L'Association rappelle à tous les parents qu'elle est ouverte à toutes suggestions et propositions, soit par l'intermédiaire des personnes susnommées, soit lors de ses réunions.

N'hésitez pas à participer avec nous pour une plus grande cohésion du système "travail-enfant-loisirs-école".



LA PETANQUE A CASTERA-VERDUZAN

Le dimanche 10 mai a eu lieu le matin à partir de 8 h 30 les éliminatoires, secteur Haut-Armagnac, en doublettes.

110 doublettes étaient inscrites pour cette compétition qui devait désigner les 14 équipes qui participeront au Championnat du Gers le 24 mai. Deux doublettes locales se sont qualifiées : DAVANT Jean-Pierre avec DULHOSTE Evariste et TRUILHE Michel avec MALLET Jean-Jacques.

A 15 heures la société de pétanque castéroise organisait un concours en doublettes. 82 équipes étaient au rendez-vous, ce qui fut un très bon score et la finale eut lieu vers 22 H 30.

Au concours : victoire de GEORGES Alain avec FABIANI Laurent

Au complémentaire : l'équipe TUNICA de VALENCE bat l'équipe BOIZIO de BERAUT.

La société de pétanque remercie les bénévoles qui ont préparé ces éliminatoires notamment en traçant 57 terrains nécessaires à cette compétition.

Prochain concours à CASTERA-VERDUZAN le vendredi 17 juillet à 21 h en tête à tête.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DU VIEUX CASTERA

MUSEE YVES LE GUELLEC

Ce centre est un haut lieu d'innovation culturelle et touristique. Il rassemble des artistes de notoriété internationale et propose des expositions de qualité à travers un panorama pictural complet.

Un grand chantier de création picturale de plusieurs centaines de M² est ouvert au public sur le thème :

"L'Art est le souvenir du paradis perdu"

Une oeuvre, un rêve de création qui prend naissance dans la matière, ouvrant les portes d'un univers coloré : peintures, sculptures incorporées, architecture, une grande allégorie fruit d'une longue démarche artistique à présent largement avancée.

Le Musée Yves Le Guellec s'inscrit dans l'actualité de l'art Européen, dans le territoire et la tradition du Gers reliant la vie culturelle d'un département à la scène internationale, rompt avec la confidentialité de l'art contemporain.

NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE Terrasse Panoramique
Ouvert de 9 h à 22 h
Domaine de la Bourdette
Tél. 62 68 17 21

BASKET BALL CASTEROIS

La saison sportive 1991-92 vient de se terminer et c'est avec plaisir que nous vous présentons un rapide bilan.

Avant d'aborder les résultats obtenus, le Comité Directeur tient à remercier toutes les personnes qui, sans bruit et sans attendre des remerciements, travaillent dans l'ombre, donnent de leur temps et parfois plus. Qu'ils sachent que, sans leurs actions, ni des activités ponctuelles telles que le Tournoi des Thermes ou le stage de Pâques qui regroupe une soixantaine de jeunes durant trois jours, ni les participations aux divers championnats ne seraient possibles.

Merci aussi aux sponsors, à la Municipalité qui nous soutiennent dans notre action et au Foyer pour le prêt gracieux de matériel.

Pour parler de l'activité du Club, nous ne reproduirons pas en détail les classements de onze équipes dont vous avez pu suivre les évolutions à la salle omnisports et les résultats dans la presse. Toutes se situent parmi les meilleures de leurs catégories ce qui est prometteur pour l'avenir. Ce qui nous semble le plus encourageant, c'est de constater que neuf cadets, formés au club depuis de longues années, ont joué en Equipe I ; espérons qu'ils sauront produire l'effort nécessaire pour garder leur place dans l'équipe fanion.

L'objectif pour la saison prochaine reste le même : essayer de faire mieux.

Au niveau sportif, seront recherchées l'évolution technique de chaque participant et l'accession en Nat. IV pour l'équipe I.

Au niveau "éducatif", l'effort sera réalisé afin que tout jeune puisse jouer, s'affirmer dans un collectif ; le tout dans le respect des règles et en faisant preuve de sportivité sur le terrain. Serait-il vraiment utopique de souhaiter une collaboration avec les clubs avoisinants ?

Au niveau de "l'animation", notre participation à la dynamique du village en coordination avec les autres associations sera bien sûr poursuivie.

Certes, ces objectifs peuvent sembler ambitieux mais ils restent réalisables à condition qu'ils soient partagés. Dès à présent, le B.B.C s'appuie sur ces principes pour préparer le IX^e Tournoi des Thermes (4,5 et 6 septembre) qui verra la participation d'équipes de Nat. IB et les divers championnats pour 1992-93.

Mais, pour les "acteurs du basket", c'est l'heure de quelques semaines de vacances qu'ils sauront mettre à profit pour se reposer et apprécier l'activité des autres sections (Théâtre, société hippique...) auxquelles nous souhaitons bonne chance pour leurs "saisons".

Bonnes Vacances à tous et.....à bientôt !

LE FOOTBALL "UN SPORT POUR TOUS"

Déjà deux années de fonctionnement pour le football castérois, votre club prospère. L'un de nos objectifs est atteint puisque la progression de l'effectif ne cesse de croître.

Un bilan et un comparatif sont nécessaires pour que vous puissiez mesurer l'impact de votre aide.

La première saison 1990-1991 comptabilisait un effectif de 24 Licenciés seniors et 16 enfants.

La saison 1991-1992 a vu une stabilisation des adultes à 22 Licenciés, par contre nous avons enregistré une poussée significative des jeunes s'élevant à ce jour à 28.

Tout cela est de bonne augure pour la saison prochaine.

Le second objectif est lui aussi réalisé puisque l'équipe se situe à la 3ème place de sa poule, un petit plus aurait permis d'accéder à la division supérieure, dommage...

Les petits jeunes, quant à eux, sont assidus à l'entraînement et participent avec beaucoup d'enthousiasme à un championnat qui leur permet de côtoyer parfois des équipes plus huppées qu'eux. Mais cela ne destabilise en aucun cas leur moral d'acier.

Nous travaillons déjà sur la projet de la saison 1992-1993. En effet, nous espérons que l'emplacement du terrain de football municipal, situé au coeur du village, favorisera la venue de nouveaux adeptes (joueurs et dirigeants). Cela nous permettrait peut-être d'envisager une équipe réserve, de développer le recrutement des jeunes et d'encourager certaines personnes à participer plus activement à la vie du club.

Vous pouvez contacter :

- pour les jeunes de 6 à 16 ans : Christian BARBIER - Tél. 62.68.12.33
Philippe GAY - Tél. 62.68.28.49
- pour les juniors, seniors et dirigeants : Francis ESTINGOY - Tél. 62.68.12.09
Serge VERVIN - Tél. 62.68.10.21

Ce constat est encourageant pour tous les dirigeants et membres du club. Il est également positif de voir se conforter les associations sportives, culturelles et autres, dans la vie d'une cité comme la nôtre.

Les Secrétaires

Corinne CHARLES - Serge VERVIN

CASTERA-VERDUZAN A L'HEURE
DE LA FETE DE LA MUSIQUE

Tous les habitants de CASTERA-VERDUZAN sont conviés à venir participer le 20 juin à la première fête de la musique organisée dans notre village par MUSICOLI, l'Association des Commerçants et artisans et la CROIX-ROUGE.

Dès 16 heures les élèves de l'Association Musicole seront les artistes d'un jour pour vous présenter leur spectacle de fin d'année (une quarantaine d'enfants suivent les cours tout au long de l'année avec deux professeurs : Odile DUBARRY et Sylvie VOTANO.

A noter : pour la première fois deux élèves : Hélène MAZA et Florence HYGONNENQ ont été sélectionnées à TOULOUSE pour participer à la finale du grand concours national de piano à PARIS les 4 et 5 juillet 1992.

Un goûter sera offert aux enfants dans le cadre de la mini-kermesse organisée par la Croix-Rouge.

Cette manifestation sera suivie de la passation de couronne au nouveau petit roi qui défilera ensuite en musique dans les rues de CASTERA en direction de la promenade de l'Auloue où aura lieu le traditionnel repas de l'Association des Commerçants et artisans de CASTERA-VERDUZAN, suivi du feu de la Saint-Jean.

La soirée se poursuivra avec l'orchestre de Jazz de m. JANTRoux, mais nous invitons tous les musiciens et chanteurs amateurs à participer selon leur compétence à nous aider à créer une ambiance chaleureuse autour du Feu de la SAINT-JEAN.

Venez nombreux applaudir ces artistes en herbe dès 16 heures et fêter la musique tous ensemble !

SOCIETE DE CHASSE

Suite à l'Assemblée Générale tenue ce 12 Juin, le même bureau a été reconduit pour les 3 années à venir. Prochainement seront nommés les responsables des différents postes (président, secrétaire, trésorier...)

Nous rappelons à toutes les castéroises et à tous les castérois que le Banquet du Chevreuil aura lieu le samedi 4 juillet à partir de 20 heures au Parc Lannelongue. Inscriptions : 62.68.12.77 - 62.68.13.24. Cette soirée sera dansante.

Nous demandons enfin à tous les propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Le Comité Cantonal CASTERA-VALENCE remercie la population castéroise et ses environs d'être de plus en plus nombreux à participer à ses différentes manifestations.

La campagne d'adhérents 1991 a été dans son ensemble mieux suivie que les années précédentes mais malheureusement encore insuffisante.

La collecte de jouets organisée en faveur de l'enfance déshéritée dans le cadre de la dizaine commerciale aurait pu être plus généreuse...

Merci aux Associations castéroises de nous permettre de participer à leurs manifestations. Ceci est tout à fait nouveau pour nous mais oh combien amical ! C'est ainsi que nous avons pu présenter un mini-spectacle lors de la "Sacrée Nuit" du 25 avril modestement monté avec les enfants de l'école primaire. La fresque exécutée par tous les enfants était un moyen d'expression pour nous dire, à nous adultes, à quel point les enfants ont un coeur généreux. Merci à eux.

Le parcours du coeur est encore une preuve qu'en se mobilisant à plusieurs on peut agir en force. Merci aux organisateurs et participants.

Le 20 juin prochain nous nous associerons à la Fête Nationale de la Musique et donc à MUSICOLI pour animer leur journée qui se terminera dans la joie avec la célèbre soirée de la Saint-Jean des Commerçants et Artisans Castérois.

Du 11 au 14 juillet, dans le cadre du Festival de Théâtre, une garderie sera organisée par le comité cantonal de la Croix-Rouge et des jeunes castérois. Vous pourrez nous confier vos enfants qui feront la fête entre eux pendant que vous participerez au Festival.

Le vendredi 17 juillet, jeu de société organisé dans le cadre exceptionnel du camping du lac.

Début septembre : lancement de la campagne des cartes d'adhérents 1992.

Du 22 au 31 décembre, nouvelle collecte de jouets dans le cadre de la dizaine commerciale.

Afin de mieux faire connaître le travail de la CROIX-ROUGE, organisation mondiale, le comité cantonal CASTERA-VALENCE est prêt à s'associer aux diverses manifestations organisées par les Sociétés Castéroises.

Par cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, des suggestions que vous pourrez retourner à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

